



DÉCLARATION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SYNDICATS FO DE L'ESSONNE



Le Comité Départemental FO de l'Essonne, réuni le 13 mai 2022 au sein de la Bourse du travail de l'Essonne, condamne toutes les attaques gouvernementales et patronales contre les intérêts des salariés. Il rappelle que le principal préalable à l'action syndicale repose sur la liberté et l'indépendance syndicale. C'est pourquoi, il réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens.

Notre indépendance totale vis-à-vis de l'Etat, du patronat, des partis politiques et des églises, exige l'abrogation des lois liberticides.

Le Comité condamne les guerres qui sévissent en Ukraine et ailleurs. **«La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas.»*** c'est la classe ouvrière qui paye la note par son sang et l'austérité.

Le Comité condamne toutes les répressions syndicales subies par les militants qui défendent les intérêts particuliers des travailleurs et les invite à rejoindre FORCE OUVRIERE.

Le Comité rappelle son attachement à la République Une et Indivisible, seule garante de l'égalité des droits.

Le Comité Départemental exige le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, pilier de la République Sociale foulé par les lois travail, ainsi que les lois et ordonnances Macron, ainsi que les lois Rebsamen et de transformation de la fonction publique qui remettent en cause la représentation des personnels. Le Comité exige l'abrogation de la loi de 2008 sur la représentativité, issue de la position commune, acte dont sont responsables la CGT, CFDT, le MEDEF et la CGPME.

*Paul Valéry

**POUR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE, TOUT DOIT ÊTRE
FAIT POUR METTRE EN ŒUVRE LE TRIPTYQUE
RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !**

RÉSISTER, C'EST :

- ⇒ Pas de recul de l'âge de la retraite,
- ⇒ Maintien de tous les services publics,
- ⇒ Maintien des emplois,
- ⇒ S'opposer aux lois liberticides qui découlent du régime d'urgence permanent,
- ⇒ Être déterminé à défendre sans faiblesse le droit de se réunir, de manifester et le droit de grève. C'est refuser le piège des concertations, des conférences sociales visant à enfermer les syndicats dans l'accompagnement, la co-législation et l'union nationale.
- ⇒ Soutenir toutes les mobilisations en cours dans le Département.

REVENDIQUER, C'EST OUVRIR DES PERSPECTIVES COMME :

- ⇒ L'augmentation générale des salaires, des pensions et des retraites,
- ⇒ Le passage du SMIC à 1800€ brut,
- ⇒ L'augmentation du point d'indice dans la fonction publique, et pour les assimilés, avec le rattrapage de 25% de retard accumulé depuis l'an 2000,
- ⇒ Les 183€ pour tous les salariés du secteur médico-social dans le public comme dans le privé,
- ⇒ Le blocage des prix,
- ⇒ Le rétablissement d'une fiscalité réellement progressive,
- ⇒ La Retraite à 60 ans et 37,5 annuités de cotisations pour une retraite à taux plein,
- ⇒ Maintien de tous les régimes spéciaux,
- ⇒ La relocalisation des emplois industriels,
- ⇒ L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage,
- ⇒ L'arrêt immédiat de la marchandisation de la Santé, en particulier en confiant nos anciens à des groupes financiers comme ORPEA, par la création d'EHPAD publics à la portée de tous,
- ⇒ La réintégration des personnels suspendus du fait du pass sanitaire.

**C'EST AVEC DES REVENDICATIONS CLAIRES
ET PRÉCISES QUE L'ON AVANCE.**

RECONQUÉRIR, C'EST ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE LE RAPPORT DE FORCE POUR :

- ⇒ Rétablir toutes nos libertés par la fin de l'état d'urgence permanent et la loi de sécurité globale,
- ⇒ Obtenir satisfaction sur nos revendications,
- ⇒ Obtenir l'égalité professionnelle pour tous et contre toutes discriminations,
- ⇒ Obtenir le retour du salaire différé par le biais de cotisations sociales en lieu et place de la CSG, car la Sécurité Sociale ne fait pas partie des fonds de l'Etat, c'est l'ouverture de nos droits d'assurés sociaux et non d'utilisateurs et ou de clients,
- ⇒ Obtenir le retour des instances du personnel et en priorité le CHSCT avec toutes ses prérogatives,
- ⇒ Obtenir le retour des prérogatives de gestion de carrière des élus des personnels en CAP dans la fonction publique,
- ⇒ Obtenir la réouverture de lits dans les hôpitaux et des recrutements de personnel hospitalier,
- ⇒ Obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la Bourse du Travail départementale de l'ESSONNE.

Le Comité se félicite des dizaines de syndicats de l'Essonne qui seront représentés au Congrès Confédéral, qui se tiendra du 29 mai au 3 juin 2022, pour construire des orientations de combat à la hauteur des attaques en cours et annoncées.

Le Comité Départemental de l'UD FO 91 soutient ses syndicats qui organisent les salariés dans des réunions syndicales, dans des assemblées générales, pour réaffirmer les revendications et décider des moyens de les satisfaire, si possible dans l'action commune.

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR, C'EST ENSEMBLE QUE NOUS Y ARRIVERONS.



COMITE DEPARTEMENTAL



DES SYNDICATS FO DE L'ESSONNE

13 MAI 2022

à 8h30 à la Bourse du travail d'EVRY



EN AVANT LES REVENDICATIONS